

Petit Journal Municipal

D 58

SAINT-AUVENT

SENT-AUVENÇ

octobre 2014 – janvier 2015 - n°3

Le mot du Maire

Madame, Monsieur

Avec un peu de retard, permettez-moi de vous souhaiter, au nom de toute mon équipe municipale et de moi-même, tous nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour cette nouvelle année 2015, qui a déjà bien commencé.

Comme je vous le disais lors de la soirée de présentation des vœux, une commune est riche des entreprises, des commerçants, des artisans, des producteurs qu'elle compte sur son territoire. Ils sont les forces vives de notre campagne et aussi la vitrine de notre commune. C'est pour cela que nous avons souhaité consacrer ce premier numéro de l'année 2015 de notre petit journal communal à leur présentation. Vous allez pouvoir découvrir la variété d'artisans et de commerçants qui nous entourent, la richesse de leur travail, les prestations, les produits qu'ils proposent, que ce soit dans le cadre industriel, artisanal, commercial, gastronomique ou touristique. Tous ces acteurs contribuent à la dynamique de notre commune. Il nous est important de leur montrer notre soutien et d'œuvrer dans le sens de ce développement économique et touristique. Ce sont des éléments qui nous semblent importants pour pouvoir développer notre tissu rural. Mon équipe et moi-même nous y sommes attachés depuis le début de notre mandat et, sur l'année 2014, nous avons œuvré pour que l'épicerie du bourg retrouve preneur, chose faite, mais aussi pour le maintien de l'usine Panavi. Depuis le 23 décembre un entrepreneur a repris le site et va redémarrer une production dans les semaines à venir.

Bonne lecture,

Le Maire, Bruno Grancoing



Le Conseil Municipal lors du repas des aînés

de droite à gauche :

Sylvie GERMOND 2^{ème} Adjointe), Alain DURIS (Conseiller), Aurélie Gaumer (Conseillère), Daniel DESBORDES (3^{ème} Adjoint), Alan DUVAL (Conseiller), Yves RAYMONDEAU (Conseiller Général), Bruno GRANCOING (Maire), Annie DUCOURTIEUX (1^{ère} Adjointe), Jean-Louis MOUSNIER (4^{ème} Adjoint), Benoît RIBIERE (Conseiller), Aurélie REIMBAULT (Conseillère), Sandrine COULON (Conseillère), Aimé FAURE (Conseiller).

Absents de la photo : Romain GRAND (Conseiller), Kévin JOUSSE (Conseiller), Yoann RUFFEL (Conseiller).

Notre Commune

Nombre d'habitants : 973

Superficie : 33,46 km²

Densité : 29 habitant au km²

Altitude : de 194m à 348m (le point culminant se situe « chez Moutaud »)

Livret d'accueil

A vous tous nouveaux habitants de Saint-Auvent, bienvenue dans notre commune.

Pour vous aider lors de votre installation, nous vous avons préparé une petite brochure qui renferme toutes les informations, les services... dont vous pourriez avoir besoin.

Cette brochure est gratuite, vous pouvez vous la procurer en Mairie.

Elle est aussi disponible en version anglaise. "Welcome to the community of Saint-Auvent. To help you settle in, we have prepared a small booklet in English which provides information about the facilities and services available to you. "You can collect your free booklet from the town hall"



Conseil municipal

➤ Le budget assainissement collectif devant s'autofinancer (investissement et fonctionnement) et compte tenu des charges fixes de plus en plus lourdes, il est proposé de revaloriser les tarifs pour l'année 2015, en portant l'abonnement annuel à 35 € par an et la redevance à 0,80 € par m³ d'eau consommée.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'augmentation des tarifs (délibération n°55/2014).

➤ Vente d'une parcelle du domaine privé de la commune au village de « chez Moutaud ». Ce chemin ne desservant pas d'autres parcelles qui ne soient accessibles par d'autres voies et ne présentant aucune utilité pour la commune, le Conseil Municipal accepte d'en céder une partie au prix de 0,50 € le m² (délibération n°56/2014).

Il est précisé que les frais de division parcellaire et de notaire sont à la charge des acquéreurs.

➤ La Taxe d'Aménagement a été instituée par délibération du 29/11/2011 au taux de 1% sur l'ensemble du territoire communal.

Cette taxe est perçue sur les permis de construire accordés et se calcule à partir des surfaces construites ou aménagées.

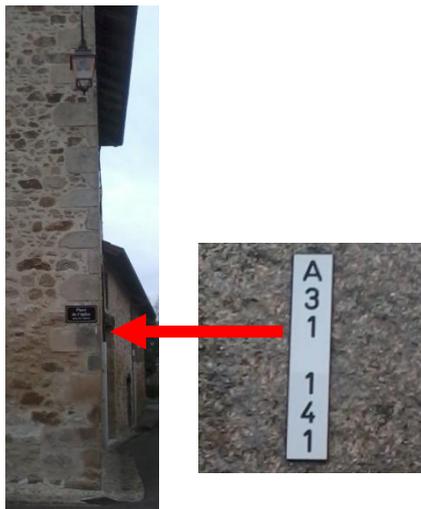
A l'unanimité le Conseil Municipal décide de reconduire la Taxe d'Aménagement au taux de 1% (délibération n° 58/2014).

➤ Le projet éducatif territorial élaboré dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires est validé à l'unanimité par l'Assemblée (délibération n°60/2014).

➤ Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de reconduire le contrat CAE du service technique aux mêmes conditions, pour une nouvelle période allant de 6 à 9 mois selon les modalités fixées par la convention Pôle Emploi (délibération n°61/2014).

Signalement de lampadaire en panne

Pour tout signalement de lampadaire en panne, veuillez-vous adresser à la Mairie. Vous devrez auparavant relever le numéro du lampadaire afin que le service de dépannage puisse le retrouver plus facilement. Ce numéro se trouve en dessous du lampadaire, à 1m50-2m de hauteur, sur le mur ou le poteau de support. Il est composé d'une lettre et de chiffres (voir exemple ci-dessous).



Rappel concernant l'élimination des déchets verts

Tout **dépôt sauvage d'ordures** ou de détritiques de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont **interdits**.

Le **brûlage à l'air libre** des ordures ménagères et de tout autre déchet est également **interdit**.

La destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel ou d'immeuble est interdite.

Et les déchets verts ?

La **circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts** rappelle les termes de l'interdiction de brûlage des déchets verts qui sont assimilés à des déchets ménagers dans le cadre des règlements départementaux.

http://www.bulletin-officiel.developpement-durable.gouv.fr/fiches/BO201123/met_20110023_0100_00_32.pdf

L'**arrêté préfectoral n°SIRDPC/2013/163 réglementant les feux de plein air dans le département de la Haute-Vienne** précise les exceptions à cette interdiction et les modalités de demande d'autorisation. www.haute-vienne.gouv.fr/content/download/7866/61149/file/arrêtéfeuxdepleinair972013.pdf

Interdiction de brûler les déchets verts :

Quand ? Toute l'année.

Pour Qui ? Pour les particuliers. Mais aussi professionnels (entreprises d'espaces-verts et paysagistes compris) et collectivités, sauf exceptions.

Pourquoi ? Afin de renforcer la prévention des incendies, de préserver la qualité de l'air (les déchets verts, surtout s'ils ne sont pas secs, sont une source de polluants) et de limiter les troubles de voisinage.

Quelles sont les exceptions ?

Sont encore autorisés à être brûlés à l'air libre :

les végétaux issus des travaux forestiers et des travaux agricoles, sans formalité administrative ;

- les feux festifs (feux de Saint Jean, feux de camps...) et de loisirs (barbecue...) (autorisation du Maire obligatoire du 1^{er} mars au 15 octobre) ;
- l'écobuage et le brûlage dirigé, sur autorisation délivrée par le maire de la commune (interdiction totale du 1^{er} mars au 15 octobre).

Toute demande d'autorisation doit être formulée 10 jours avant la date prévue du feu.

Déchetterie de Saint-Cyr

Une nouvelle benne dédiée au réemploi a été mise à disposition sur la déchetterie de Saint-Cyr.

Ainsi, vos objets, dont vous n'avez plus aucune utilité, connaîtront une seconde vie.

Vous pouvez dès à présent amener les objets faisant partie des familles citées sur cette liste :

- **meubles, literies, huisseries, vaisselle, linge, matériels de puériculture, outils, vêtements, livres, jouets, bibelots...**

Ces objets sont ensuite remis à « la Ressourcerie », mise en place à Limoges, il y a quelques mois. C'est l'association ALEAS qui est à l'origine de ce projet. Fondée en 1981, elle a pour objectif de favoriser le retour à l'emploi, en Haute-Vienne, du public en difficulté d'insertion au sein des activités économiques

Etat Civil

sont arrivés parmi nous :



Samuel LINNEL,
le 26 février 2014

Henri JOUSSE,
le 15 mars 2014



Nolhan PEYRAUD,
le 17 mars 2014

Jessica GAIT
le 02 avri 2014

Amandine VILLESSANGE,
le 28 mai 2014



Malo DEXET,
le 24 novembre 2014



Lucas BIGEL
le 10 décembre 2014

Nous ont quitté:

Le 16 avril 2014, Philippe FORESTIER
dans sa 52^{ème} année.

Le 21 avril 2014, Léon LIBOUTET
dans sa 88^{ème} année.

Le 18 septembre 2014, Marcel DUMAS
dans sa 70^{ème} année.

Le 1 octobre 2014, Jean-Henri ROUGERIE
dans sa 85^{ème} année.

ce sont unis :

Jocelyne MARTINEZ
et Claude CAILLE,
le 1^{er} mars 2014

Maryline PENAUD
et Jean- François LUYPAERT,
le 21 juin 2014



Caroline TURENNE
et Antoine COLOMBIER
le 26 juillet 2014

Sandrine BRETEAU
et Jérôme GARDILLOU,
le 23 août 2014



Sandrine LEGRUS
et Olivier PIRAUD
le 6 septembre 2014



Hélène HOUBDINE
et Pierre MARSAIS
le 6 septembre 2014



Utilisation des salles

Deux salles sont à votre disposition pour organiser des manifestations familiales ou associatives, des réunions, des cours.

	Salle de la Prade	Salle Polyvalente	
Public	Tout public : particulier, association		
Type de réservation	Réunion, cours Elle dispose d'un vidéo projecteur et d'un écran.	Toutes manifestations avec ou sans repas	
Interdiction	De fumer à l'intérieur des lieux publics D'exercer des activités sportives avec des équipements fixes		
	D'y manger	Toutes attaches aux murs	
Comment réserver ?	Appel à la mairie au 05.55.00.00.82 pour leurs disponibilités		
	Une demande de location écrite, Les associations doivent transmettre leurs plannings annuels en mairie	Une demande de réservation est à compléter, Le règlement d'utilisation est remis	
Capacité	7 tables et 47 chaises	33 tables de 6 personnes et 187 chaises	
Remise des clés	A la mairie aux heures d'ouvertures Attestation d'assurance, Signature du règlement d'utilisation et de la convention de location	A la salle, Un état des lieux (salle et vaisselles) est effectué, Signature de la convention de location et le récépissé du règlement d'utilisation, Attestation d'assurance, Un chèque de caution de 300 € à l'ordre du Trésor Public	
Restitution des clés	A la mairie	A la salle, Un état des lieux est fait, Le chèque de caution est restitué, si aucun dégât	
Prix de la location	- Gratuit pour les réunions, les cours - 5 € par demi-journée pour une manifestation à caractère lucratif (Délibération du 29/11/2011)	Auventais journée : 80 € Samedi - dimanche : 230 €	Hors commune Journée : 105 € Samedi - dimanche : 300 €
		Les couverts : 0,56 € par personnes Vaisselle cassée ou perdue : - Couteaux, fourchettes, cuillères à 2,00 € - Cuillère à café à 0,50 € - Verres à 1,00 € - Assiettes à 4,00 € Forfait chauffage : 20 € (du 01 sept. au 30 avril) (Délibération du 02/03/2010) Gratuite pour les associations auventaises, 3 fois par an, lors des manifestations à but lucratif (Délibération du 11/09/2012) Sac poubelle rouge, qui recueille les déchets ménagers : 1,20 € à déposer dans le container cadencassé. Pour l'enlèvement du tri sélectif, des bacs sont à votre disposition.	
Facturation	Titre exécutoire émanant de la trésorerie de Rochechouart		
Paiement	A la trésorerie de Rochechouart		

A Saint-Auvent les vœux se disent avec des fleurs

C'est le 16 janvier que s'est déroulée à la salle des fêtes la présentation des vœux pour l'année 2015 par Bruno Grancoing, Maire, au nom de toute la Municipalité, en présence de nombreuses personnalités et d'une grande partie de la population. Un diaporama a permis à chacun de voir en images les temps forts qui ont jalonné l'année 2014.

Après avoir cité rapidement les réalisations 2014 et les projets pour l'année en cours, il a évoqué la fermeture de Panavi qui laisse 70 personnes sans emploi. Il s'est néanmoins réjoui de l'arrivée de la Société Gelpat qui bien sûr ne permettra pas de sauver tous les emplois mais qui va redémarrer une activité.

Il a également salué les chefs des entreprises locales et les associations qui participent au dynamisme du territoire et adressé ses remerciements au personnel communal et intercommunal.

Il a été procédé ensuite à la remise des prix pour le concours de fleurissement organisé comme chaque année par le Comité Départemental du Tourisme et pour lequel la commune a reçu des mains du Conseiller Général Yves Raymondeau le 2^{ème} prix départemental et 1^{er} prix coup de cœur.

Pour cette campagne de fleurissement 2014, 28 personnes s'étaient inscrites, toutes, bien sûr ne peuvent pas obtenir le 1^{er} prix mais il faut saluer l'effort fait par chacun et qui contribue à l'embellissement de notre commune.

Le palmarès départemental est le suivant :

1^{ère} catégorie : maison avec jardin visible de la rue

(la maison elle-même doit être fleurie (suspensions ou jardinières)

- 1^{er} prix : SHAW Eileen, 23, rue de la Prade, le bourg

2ème catégorie : décor floral installé sur la voie publique

- 1^{er} prix : RAYNAUD Geneviève, 3 Fonférias

3ème catégorie : balcon ou terrasse

- 1^{er} prix : LOVETT Michaël, 15, rte de la Pouge, le bourg

4ème catégorie : fenêtres ou murs

- 1^{er} prix : MAYNARD Laurence et Sébastien, 14 la Belleménie (diplôme d'honneur avec mention spéciale)

6ème catégorie : commerces et autres prestataires (gites, chambres d'hôtes...)

- 1^{er} prix : BOULESTEIX Claudine, coiffeuse, le bourg



57^{ème} campagne de fleurissement 2015

Concours des maisons et fermes fleuries organisé par le jury communal

Lescandidats doivent opter pour l'une des catégories suivantes :

- 1^{ère} catégorie : maison avec jardin visible de la rue (la maison elle-même doit être fleurie (suspensions ou jardinières)
- 2ème catégorie : décor floral installé sur la voie publique
- 3ème catégorie : balcon ou terrasse
- 4ème catégorie : fenêtres ou murs
- 6ème catégorie : commerces et autres prestataires
- 7ème catégorie : parcs fleuris (superficie 3ha)

Critères d'appréciation :

- Qualité du fleurissement, variété, quantité, entretien
- Qualité esthétique des supports
- Harmonie des couleurs
- Mise en valeur du bâti, respect des matériaux locaux
- Qualité des arbres, arbustes, différents végétaux

Le fleurissement doit être impérativement très visible de la rue

Nos aînés

Cette année le repas des aînés de notre Commune a eu lieu le 24 janvier, un mois plus tôt que d'habitude de façon à ne pas correspondre avec les vacances scolaires de Février, la garde des petits enfants empêchant certains de pouvoir participer à ce repas. Cette journée de rencontre entre aînés est toujours un moment très attendu et s'est déroulée dans une ambiance conviviale et festive.

Un savoureux menu avait été concocté de concert entre le Vival et le cuisinier de notre restaurant scolaire.

On a pu aussi danser pour se dégourdir les jambes et digérer entre deux plats en s'essayant même aux danses folks.



Rappel des conditions pour pouvoir participer à ce repas

- être, bien sûr, habitant de la Commune et inscrit sur les listes électorales.
- Avoir 65 ans dans l'année au cours de laquelle a lieu ce repas.
- sont aussi invités à ce repas les conjoints ou conjointes des personnes citées ci-dessus et ce, quel que soit leur âge.

Malheureusement, beaucoup de nos aînés, à cause de leur âge, de leur état de santé ou de leur manque de mobilité ne peuvent venir participer au repas.

Afin qu'ils ne soient pas laissés pour compte, des coffrets contenant tout ce qui peut leur permettre de faire un petit repas gastronomique chez eux vont leur être apportés.

Cette distribution s'adresse aux personnes âgées au minimum de 75 ans dans l'année et n'ayant pas participé au repas.

Certains de nos aînés ont dû quitter leur chez eux pour aller vivre en Maison de Retraite.

Ceux là non plus n'ont pas été oubliés. Au moment de Noël une boîte de chocolats leur a été offerte lors d'une visite d'un membre de l'équipe municipale.

Décoration

Le 16 décembre 2014 de nombreuses personnalités étaient présentes dans la salle des fêtes de Sainte-Marie-de-Vaux pour honorer Michel Germond et Armand Pradignac, tous deux nommés **chevaliers de l'Ordre du Mérite agricole**.

Fils de migrants du Pays de Loire venus s'installer en Limousin en 1963 au lieu-dit Boisvieux, sur la commune de Saint-Auvent, Michel a toujours résidé sur la commune. Au départ à la retraite de ses parents en 1992, titulaire du BEPA, il décide de reprendre l'exploitation en pratiquant l'élevage de vaches pour la viande et le lait.

Félicitations à Michel pour cette décoration



CIAS Centre intercommunal d'action sociale

Tél:05.55.48.10.99

2, place de l'Eglise 87310 St Laurent/G

Point d'Ecoute Action sociale: Tél: 05.55.48.19.20

Véronique DEFAYE, coordinatrice de l'action sociale du canton vous accueille

2, place de l'Eglise à St Laurent/Gorre, dans les locaux de la Communauté de Commune:

- Un lundi sur deux de 8 h30 à 12 h
- Le mardi et le jeudi de 13 h à 17 h
- Le vendredi de 8 h30 à 12 h et de 13 h à 17 h.

Assistante Sociale:

Sandrine FAYARD Tél:05.55.43.06.06

2, rue Alfred de Musset 87200 StJunien

- Antenne de Rochechouart sur rendez-vous
Tél: 05.55.43.18.98
- Antenne de Saint-Laurent/Gorre au point Ecoute le jeudi de 14 h à 17 h sans rendez-vous
- Permanence à la Mairie de Saint-Auvent le 3^{ème} mardi de chaque mois de 14 h30 à 16 h30.

A.R.S. Agence Régionale de Santé

Pour les problèmes de santé qui ne peuvent pas attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux

- **le soir à partir de 20 h**
- **la nuit**
- **le samedi après midi**
- **le dimanche**
- **les jours fériés et les jours de pont**

POUR JOINDRE UN MÉDECIN :

UN SEUL NUMÉRO LE 15

La personne qui vous répond vous met en relation téléphonique avec un médecin.

En fonction de votre état de santé ce médecin prendra la décision qui s'impose :

- soit il vous donnera **les conseils médicaux** nécessaires.
- soit il contactera le médecin de garde pour que vous vous rendiez à son cabinet pour **une consultation**.
- soit **si votre état de santé le justifie**, il demandera à un médecin de garde de **se rendre à votre domicile**.

En cas d'urgence grave il enverra les **services de secours** qui vous donneront les premiers soins avant de vous conduire vers un établissement de santé.

SSIAD

Le SSIAD, Service de Soins Infirmiers à Domicile, est une association du canton de Saint Laurent sur Gorre créée en 1982, sous tutelle conjointe de la DDASS et de la CPAM. Elle est gérée par un Conseil d'Administration composé de représentants de professionnels, de représentants des bénéficiaires, des structures d'aides à domicile et d'élus. Elle assure les soins infirmiers et d'hygiène corporelle.

L'association a pour objectif de :

- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.
- Améliorer les conditions de prise en charge des personnes âgées à domicile en assurant l'hygiène, la sécurité, le confort, le bien-être et le lien social.
- Préserver l'autonomie.
- Prévenir ou différer une hospitalisation et les entrées en structures d'hébergement.
- Garantir des pratiques respectant l'intégrité, la dignité et la liberté de chacun.

Sa capacité d'accueil est de 20 personnes et l'admission se fait sous prescription pour les personnes de plus de 60ans, malades ou dépendantes. Le nombre et l'ordre des passages hebdomadaires sont établis en fonction des besoins et gérés par l'infirmière coordinatrice de l'association.

Pour plus de renseignements :

SSIAD

2, place de l'église

87310 Saint-Laurent/Gorre

Tél :05 55 48 29 34

UNA

Familles, personnes âgées, personnes handicapées, ..., l'UNA vous aide dans votre quotidien.

L'UNA est une association d'aide à domicile située à Saint-Junien.

Zone d'intervention : cantons de Saint-Junien (Est et Ouest), Saint-Laurent-sur-Gorre, Rochechouart, Saint-Mathieu et Oradour-sur-Vayres.

Prestations : aide pour le lever, le coucher, la toilette, la préparation et la prise du repas, l'entretien du logement, les courses, la promenade, le jardinage et le bricolage ; garde de nuit ; soutien moral ; aide aux démarches administratives.

L'UNA vous propose deux types de services :

- le service prestataire : vous n'êtes pas employeur, l'association vous propose des aides à domicile pour répondre à vos besoins. Ce service s'adresse : aux personnes actives ou non ne désirant pas être employeur ; aux retraités bénéficiaires de l'APA, de l'aide sociale, de l'aide de leur caisse ou de leur mutuelle ; aux familles ressortissantes de la CAF, de la MSA ; et aux handicapés bénéficiant de la prestation de compensation du handicap.
- le service mandataire : vous êtes employeur, l'association gère la mise en relation avec du personnel qualifié, les formalités sociales et administratives ainsi que l'application de la convention collective.

Financement :

L'association évalue avec vous vos besoin afin de vous proposer les coûts les mieux adaptés. 50% des coûts sont déductibles des impôts.

Contact : Président : Jean-Marie Lagorce

Directrice : Catherine Bourdon

10, Boulevard de la République BP 16

87201 Saint-Junien Cedex

Téléphone : 05 55 02 46 01 Télécopie : 05 55 02 47 67

e-mail : saadsaintjunien@wanadoo.fr

Accueil : lundi au vendredi de 8h00 à 12h et de 13h30 à 17h.

SIRPA

Le Service Interkantonal de Restauration pour Personnes Agées, est une association fondée par le Dr Bouras en 1986, gérée par un Conseil d'Administration dont les différents membres sont issus des Conseils Municipaux des communes concernées.

Ce service d'aide regroupe les cantons de Saint-Laurent-sur-Gorre, d'Oradour-sur-Vayres et de Saint-Mathieu, et ne fonctionne qu'avec l'aide de subventions, provenant du Conseil Général de la Haute-Vienne et des 16 communes bénéficiaires (de l'ordre de 0.50 euros par habitant).

Elle permet aux personnes âgées qui le souhaitent de bénéficier de repas quotidiens pour **8 euros par repas**.

Ces derniers sont préparés au Centre Hospitalier Esquirol de Limoges et sont distribués trois fois par semaine à domicile.

L'association a permis la livraison de 23 000 repas en 2013.

Pour plus d'informations :

SIRPA

14 avenue Louis Pasteur

87150 Oradour sur Vayres

Tél : 05 55 78 15 62

Solidaribus



Le 1^{er} jeudi de chaque mois, le Solidaribus du Secours Populaire stationne sur la place Léon Litaud à Saint-Laurent-sur-Gorre entre 15h30 et 16h45.

Une aide alimentaire et vestimentaire peut être apportée aux personnes ayant les revenus les plus modestes.

Les personnes intéressées sont invitées à se présenter au « Solidaribus » munies des documents justifiant de leurs ressources afin de pouvoir bénéficier de cette aide.

Le solidaribus accepte les dons de vêtements, jouets, mobiliers, etc... s'ils sont en bon état.

Contre les cambriolages,

ayez les bons réflexes !

- **protégez votre domicile** : système de fermeture fiable, viseur optique, entrebailleur, volets, grilles, éclairage automatique, protection électronique, auto surveillance du lotissement, porte extérieure fermée, outils d'escalade ou d'effraction hors de portée, objets de valeur ou précieux, cartes de crédit, clés de voiture rangés de façon non visible.
- en cas de **visite ou de doute**, sollicitez une carte professionnelle, appelez sans tarder la Mairie ou la brigade de Gendarmerie, ne laissez jamais le visiteur seul.
- si vous possédez un coffre fort il doit être hors de vue des visiteurs et scellé dans la mesure du possible.
- **photographiez** tous vos objets ou mobiliers de valeur pour en faciliter les recherches et pour vous justifier auprès de votre assurance. Conservez vos factures ou numéros de série des objets particuliers.

- en cas d'**absence**, avisez vos voisins et dans le cadre des opérations « **Tranquilité Vacances** » signalez votre départ à la brigade de Gendarmerie, des patrouilles de surveillance seront organisées.

Assistants Maternelles :

- Jessica GATTE
36 La petite Berthe
87310 Saint-Auvent
Tél :06.15.14.40.99
jessicagatte@gmail.com

Assistante Maternelle depuis 2012, j'ai un agrément pour 3 places d'accueil. La maison est de 2007 avec terrain clôturé et aire de jeux extérieurs.

En intérieur, motricité pour les bébés, histoires, musiques et pour les plus grands, jeux de société, activités manuelles... Nous avons des animaux, un chien, un chat, un chinchilla et deux chèvres naines.

Je suis souple en amplitude horaire.

- Patricia DUTHEIL
17 route d'Oradour-sur-Vayres
La Nouzille
87310 Saint-Auvent
Tél :05.55.00.05.73

patricia.rousselle0201@orange.fr

Je suis Assistante Maternelle à l'écoute des parents et toujours disponible pour les enfants. J'assure la toilette, les repas et les jeux. La garde péri scolaire est possible au-delà de 3ans.

- Valérie MOUSNIER
6, rue de la Petite Ecole
87310 Saint-Auvent
Tél :05.55.00.00 96

Assistante Maternelle agréée et Assistante à domicile.

Les P'tits RAM'Heures

Le Relais Assistants Maternels (RAM), situé en milieu rural, a pour vocation de rompre l'isolement des Assistants Maternels agréés.

Il a pour objectif d'améliorer et de promouvoir la qualité de l'accueil individuel au domicile, de participer à la professionnalisation et à la reconnaissance de ce public comme professionnel de la Petite Enfance.

La responsable du lieu d'accueil met à disposition des familles la liste complète des Assistants Maternels et apporte des informations juridiques de premier niveau.

Les temps collectifs se déroulent les mardis et jeudis matin de 9h00 à 12h00 sur le site de Saint-Laurent-sur-Gorre, rue Lamartine.

Le 3^{ème} jeudi de chaque mois, un temps d'animation est organisé sur le site de l'accueil de loisirs à Cognac-la-Forêt, rue Jules Ferry

C'est un service gratuit réservé aux habitants des communes de la CCVG (Communauté de Communes de la Vallée de la Gorre).

Horaires d'ouverture :

Lundi de 13h à 16h30

Mardi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Jeudi de 8h30 à 12h Vendredi de 9h à 12h

Contact : Véronique Defayetél : 05-55-00-18-02

ram.vallee.gorre@orange.fr

La restauration du pont de Lascaux ; c'est terminé !

Après plusieurs mois de travaux, le pont de Lascaux qui enjambe la Gorre au lieu dit « moulin de Lascaux » (en amont du site Notre-Dame de la Paix) est entièrement rénové.

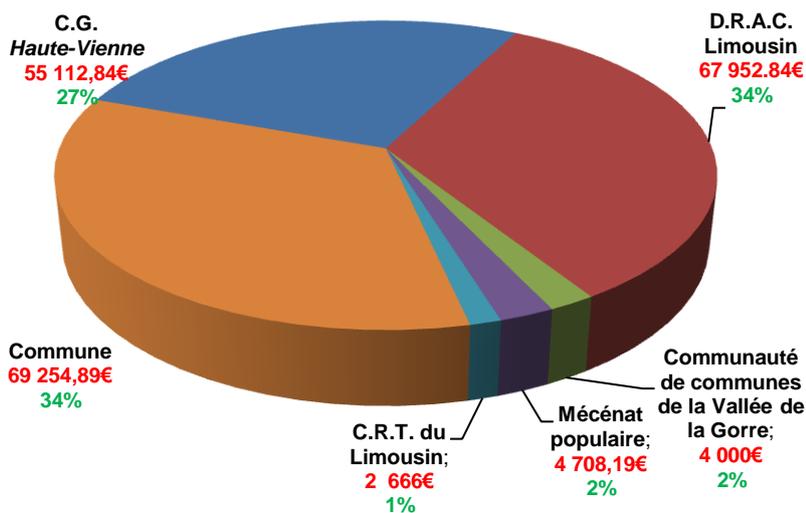
Ce pont médiéval, classé monument historique, méritait bien une cure de jouvence. Les travaux, prévus par l'ancienne équipe municipale, avaient pris du retard en raison des fouilles archéologiques obligatoires avant tous travaux sur un tel ouvrage.

La voie romaine qui remonte en rive droite vers La Côte va être réouverte permettant ainsi aux promeneurs et randonneurs de parcourir le GR48 et le sentier de randonnée. Attention : l'accès au pont est interdit aux véhicules motorisés. C'est pour cela que des chicanes vont être installées de part et d'autre de l'ouvrage.

Pour la restauration de ce pont, la commune a reçu, en décembre dernier, une récompense de 2 666 € de la part du Comité Régional du Tourisme. Ce comité, qui remet tous les ans, dans chaque département du Limousin, une récompense pour un projet de restauration du patrimoine, a choisi de mettre à l'honneur la réalisation de notre commune pour l'année 2014.

Mécénat populaire : Les dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66% pour les particuliers soumis à l'impôt sur le revenu (dans la limite de 20% du revenu imposable), à hauteur de 75% pour les particuliers soumis à l'ISF (dans la limite de 50 000 €) et à hauteur de 60% pour les entreprises (dans la limite de 5% du chiffre d'affaires). Pour plus d'information sur le mécénat populaire contactez la mairie ou consultez le site internet de la Fondation du Patrimoine (<http://www.fondation-patrimoine.org>)

N.B.: Les parts de la commune et du mécénat populaire sont susceptibles d'évoluer étant donné que les dons sont toujours possibles.



La Nouzille : avancement des travaux d'effacement de réseaux

Depuis quelques mois, le village de La Nouzille est en chantier. Les travaux consistent à l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques et au remplacement des lampadaires.

A ce jour, le réseau électrique a été entièrement enfoui et les transformateurs ont été connectés au réseau électrique. Les maisons sont en cours de raccordement au réseau souterrain. Parallèlement à ce raccordement individuel, quinze lampadaires sont installés. Ils auront la particularité d'être équipés d'un système faisant passer leur puissance de 70 à 50 watts en milieu de nuit. Ceci aura pour conséquence de réaliser des économies d'énergie sans pour autant que la baisse de luminosité ne soit perceptible à l'œil.

Concernant le réseau téléphonique, ne connaissant pas les dates prévues par France Télécom pour effectuer les travaux, nous pouvons seulement annoncer un enfouissement du réseau entre février et avril 2015.

Le coût global prévisionnel des travaux est de 45 173 euros TTC.

Une fois tous les raccordements aux réseaux souterrains réalisés, les lignes aériennes pourront être supprimées, rendant ainsi tout son charme au village.

MULTIPLE RURAL VIVAL

SAS FRANEROT

3 place de l'Eglise
87310 Saint Auvent

Epicerie générale, fruits et légumes, pain, viennoiserie, fromage et charcuterie à la coupe.

Tous les vendredis arrivage de poisson. Si vous êtes intéressés il est bon de passer votre commande.

Vous pouvez aussi y trouver vos journaux, votre gaz...et tous les services du point Poste.

La livraison à domicile est possible pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.



Ouverture du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 19h30.

De 8h30 à 12h 30 le dimanche et les jours fériés.

Fermé le lundi

Tél. 05.55.31.13.92

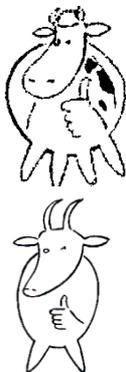
franerot@gmail.com

VENTE FROMAGE A LA FERME

Nous vous proposons une large gamme de **fromages fermiers**, tous produits par nos soins, avec le lait de nos **vaches** et **chèvres**.

Nos vaches, principalement de races Jersiaise et Normande, et nos chèvres, principalement de races Saanen et Alpines, ne sont pas nourris à l'ensilage et produisent ainsi un lait de qualité.

Vous trouverez dans notre vitrine des fromages frais, des fromages affinés et des tommes.



ouverture du magasin :

Lundi, Jeudi et Samedi, de 10h à 17h30 d'octobre à mars et de 10h à 19h d'avril à septembre.

Cathy et Philippe JOUSSE

18, L'Age 87310 SAINT-AUVENT

05 55 48 11 62



Nouveau
à SAINT-AUVENT
Fromages fermiers au lait cru de brebis :

- Frais et affinés
- Tommes et tommettes
- Brousse

Emmanuel Hartwich, La Grange du Noir,
87310 Saint-Auvent
☎ 05.55.09.04.48, 06.86.56.44.24
🌐 www.facebook.com/LaGrangeduNoir

Horaires magasin : Mar, Mer, Jeu, Ven, Sam 10-12h, 17-19h
Dimanche 10h-12h, fermé le lundi.



VENTE DE POMMES - POIRES – PRODUITS DU TERROIR

Vergers de Fougeras

Serge MALAMAS

2 Fougeras

87310 Saint-Auvent

Tél : 05 55 00 03 39

ELEVAGE DE DAIMS ET PORCS

la Ferme
Les Grands Essarts

PRODUCTEUR de DAIMS et PORCS
Elevage en plein air
David et Marie-Noëlle de Jonge
Soumagnas - 87310 St Auvent - **05 55 02 63 44**
david.dejonge@nordnet.fr

INDUSTRIES :



9, La Pouge – 87310 SAINT AUVENT

Tél. : 05.55.48.47.47 – Fax : 05.55.48.16.16

Mail : contact@elmetherm.com

Activité : étude et réalisation de lignes automatisées sur mesure, intégrant des équipements thermiques (fours tunnels continus, étuves batch) et mécaniques (convoyage, transferts, robotique).



ACTENIUM Périgord Mécanique a deux ateliers à votre service :

- ACTENIUM Périgord Mécanique basé au Lardin St Lazare (anciennement M.G.I.P.)
- L'antenne de Saint-Auvent (anciennement AMSA)

Afin d'assurer une réactivité et une meilleure efficacité au quotidien, ces deux ateliers se partagent la charge de travail et travaillent en étroite collaboration.

ACTEMIUM Périgord Mécanique
Atelier de St Auvent

Patrick Goursaud
Responsable atelier usinage

Z.I. de la Pouge
87310 Saint Auvent - France
T + 33 (0)5 55 48 14 80 - F +33 (0)5 55 48 15 20
M +33 (0)6 84 81 69 57
patrick.goursaud@actemium.com

Une société de VINCI ENERGIES



GEL PAT (anciennement PANAVI)

25, rue de la Pouge

87310 Saint-Auvent

Etienne FONTANILLE



MACONNERIE

Maçonnerie – Rénovation Neuf - Terrassement
SARL GOURSAUD Pierre
 19 la Berthe
 87310 Saint-Auvent
 Tél : 05 55 00 03 32



Rénovation bâti ancien - Maçonnerie traditionnelle
Pierre de taille
 Route de La Pouge
 87310 SAINT-AUVENT
 Tel : 05 55 00 03 32 Mobile : 06 80 16 10 28
 sellas@orange.fr

TRAVAUX PUBLICS

Terrassement–Démolition–Assainissement-Piscine
Déblaiement-Tarrière-défrichage
Frédéric DESAFY
 2, la Laurencie
 87310 Saint-Auvent
 Tél : 06 88 84 21 04

CHARPENTE – MENUISERIE



Stephane DESSIMOULIE
 La berthe - 87310 Saint Auvent
 ☎ 09 70 24 68 57
 📱 07 77 34 16 76
 🖨 05 55 50 33 59
 www.sdcouverture87.com - contact@sdcouverture87.com

POLE COUVERTURE

CHARPENTE
 COUVERTURE
 ZINGUERIE
 ISOLATION DE
 COMBLE
 DEMOUSSAGE
 DE TOITURE
 BARDAGE
 PHOTOVOLTAÏQUE

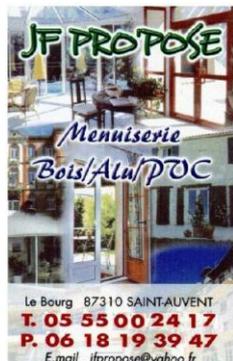


Stephane |
 La berthe - 87310
 ☎ 09 70 2
 📱 07 77 3
 🖨 05 55 5
 www.sdcouvertu

Créée en 2012, la société SD COUVERTURE est en pleine expansion. Le travail réalisé par des compagnons professionnels vous garantit un travail de qualité. Notre entreprise possède les qualifications et les assurances comme : RGE QUALIBAT, INSTALLATEUR CONSEIL VELUX, ASSURANCES RC PRO ET DESCENNAL ETC.. Etudes et devis gratuits



Charpente-Couverture-Menuiserie-Zinguerie
Frédéric ROBERT
 5, Soumagnas
 87310 Saint-Auvent
 Tél : 05 55 02 81 63



- VOLET ROULANT/ BATTANT
- STORE INTÉRIEUR/EXTÉRIEUR
- PARQUET FLOTTANT
- PORTAIL ET CLÔTURE
- PORTE DE GARAGE
- VÉRANDA

• Tout S.A.V. •

BARDEUR – PETITES CONSTRUCTIONS BOIS

Nicolas DELAGE
 12, le Maine Texier
 87310 Saint Auvent
 Tél : 06 86 71 98 20

ELECTRICITE – PLOMBERIE



Ouvrier pendant 33 ans chez Jacques Javelaud à Cognac-la-forêt, à la fermeture de l'entreprise, je me suis mis à mon compte sur la commune et vous propose mes

services en tant que zingueur, électricien, plombier (mais pas chauffagiste).

Bernard BISSON
 24, l'Age 87310 SAINT-AUVENT
 05 55 00 09 03 - 06 73 57 48 90



Michaël BAYARD
 43, la Petite Berthe
 87310 Saint Auvent
 Tél : 05 55 77 12 82 - 06 11 37 50 24





AURELIEN AMBLARD
 ELECTRICITE GENERALE

Neuf
 Rénovation
 Dépannage
 Chauffage
 Alarme

La Nouzille
 24, route de Saint Auvent
 87310 Saint Auvent
 Tél: 06 74 91 58 27
 e-mail: aurelien.amblard@sfr.fr



Jérémy LESTER rue du Pont des Dignes
 87310 Saint-Auvent
 Tél : 06 22 29 35 83



ONESTOPNONSTOP (Mr Crooks)
 11 Rouffias
 87310 Saint-Auvent
 Tél : 05 55 09 87 24

ARTISANAT FER FORGE



fer et creation
moblier en fer
forgé

jc delage
la berthe 87310
st auvent
0673982207

HORTICULTURE VENTE

ENTRETIEN PARCS ET JARDINS

Les Floricultures de la Berthe

Vincent et Sylvie MONJOFFRE

18 la Berthe

87310 Saint-Auvent

Tél : 05 55 02 63 82 - 05 55 02 66 63

Vincent WILLEMS

5 rue Jean-Baptiste Quentin

le bourg

87310 Saint Auvent

Tél : 05 55 00 57 86

Particuliers
Professionnels
Collectivités

Aménagements Paysagers
Plantation, Gazon, Maçonnerie paysagère, Terrasse, Muret, Pavage, Dallage, Bordure, Allée, Rocaille, Mobilier de Jardin...

Entretien d'Espaces Verts
Tonte, Taille, Elagage, Abattage, Débroussaillage, Jardin Potager, Nettoyage divers, Bois de chauffage...

Travaux Divers en Extérieur
Clôture, Portail, Signalisation, Mobilier urbain, Terrassement, Enrochement, Soutènement, VRD, Assainissement, Drainage...

Tél : 07-62-52-19-79
Mathieu Frugier
Technicien Supérieur en Aménagement Paysager

EURL EXTERIA
10, rte de Rochechouart - La Nouzille
87310 SAINT-AUVENT
exteria.tv@gmail.com

COIFFURE

Salon de coiffure - Coiffure à domicile

Claudine BOULESTEIX

23, place de l'Eglise

87310 Saint-Auvent

tél : 05.55.48.20.31

portable : 06.78.67.55.51



Ouvert tous les matins au salon du mardi au samedi de 9h à 12h avec ou sans R.V. Les après-midi je me déplace à domicile mais je peux aussi vous recevoir au salon après 17h30

SPORTS - LOISIRS

Haras de Royer

Ecole d'équitation à partir de 3 ans, du débutant au confirmé. Cours adaptés à chacun. De la ballade à la compétition, de la forêt au manège couvert l'hiver. Elevage de poneys et chevaux de sport.

Tarifs « privilège » pour les habitants de Saint-Auvent.

Visitez notre site : www.harasderoyer.com

ou sur notre page Facebook



HARAS DE ROYER
87310 ST AUVENT

TEL : 05 55 48 20 43 . - 06 84 51 84 89 - 06 22 40 36 38 .



Elevage des Pilateries

Mme Wambre

46, la Berthe

87310 St AUVENT

Tél : 06.82.37.75.80



PHOTOGRAPHE

Mes photos peuvent ajouter à l'atmosphère de votre maison, restaurant ou entreprise. J'aime être créative. Mais la beauté naturelle de cette région est parfois suffisante.

Sara Watson

05 55 09 87 27

sara.photographie@yahoo.co.uk

www.sarawatsonphotography.com

www.facebook.com/sarawatsonphotography

DANCING

le MADISON

Mr LAUBRY Philippe

2, Balot

87310 SAINT-AUVENT

Tél : 06.81.39.36.74

Ouverture :

Le 1^{er} Jeudi et 3^{ème} Jeudi de chaque mois de 14 h 30 à 19 h 30

Dimanche 14 h 30 à 19 h 30
Avec Orchestre

Tous renseignements : tél. 05 55 71 25 48
06 81 39 36 74



Les années passent... et l'école de Foot du FC Saint Auvent continue la formation de jeunes footballeurs avec l'espoir de voir ses enfants plus tard dans son effectif senior et pourquoi pas déclencher l'ambition, si les qualités leur permettent de faire une

carrière de haut niveau

près une coupe du monde de l'équipe de France correcte, et **la reconduction de notre labélisation FFF du club**, nos effectifs sont en hausse. Toutes les catégories sont représentées dont le tarif des licences est de 30€ à 35€ par saison. Notre club est ouvert aux filles et garçons, nous sommes également agréés pour les bons CAF.

La 1ère phase s'est terminée fin 2014. Nous avons joué toutes nos rencontres au stade de Saint-Laurent-sur-Gorre afin de permettre à la pelouse du stade de Saint-Auvent de s'enraciner correctement. Nous remercions les municipalités de Saint-Laurent-sur-Gorre pour le prêt des installations et celle de Saint-Auvent pour la réfection de la pelouse qui en avait grandement besoin.

La difficulté pour nous « club de **bénévoles** » est de trouver des encadrants compétents et disponibles pour nos équipes. Nous pouvons compter sur quelques parents, et cette saison notre grande satisfaction est l'investissement de jeunes seniors du club qui sont très passionnés et sérieux, nous les remercions.

Suite à un voyage à Paris organisé par notre club en 2014 pour assister au match France/Pays bas, un déplacement à Bordeaux est programmé afin de voir une rencontre de Ligue 1.

Les enfants à partir de 5 ans, filles et garçons, désirant pratiquer le football, peuvent prendre contact avec Michel GRAND au 05/55/48/13/66 ou 06/45/45/43/52.

Les entraînements ont lieu :

U6/U7 : 10h30 à 12h00 le samedi à Saint Laurent/Gorre

U8/U9 : 10h30 à 12h00 le samedi à Saint Laurent/Gorre
le mercredi de 16h00 à 17h15 (2 semaines sur 3) à Saint Laurent/Gorre

U10/U11 : 18h00 à 19h30 le mercredi à Saint Laurent/Gorre

U12/U13 : 17h45 à 19h30 le mercredi à Saint Laurent/Gorre

Michel GRAND

Responsable de l'école de foot



C'est reparti pour cette nouvelle saison 2014/2015 sans trop de changement pour notre association. Lors de la dernière assemblée générale en juin 2014, quelques renouvellements ont eu lieu dans le conseil d'administration, contrairement au bureau qui n'a

effectué aucun changement de poste.

En raison des bons résultats de la saison dernière, les deux équipes seniors accèdent à la division supérieure en 2ème et en 3ème division de District. Il n'y a pas de changement concernant nos équipes U.17, U.15, U.13, U.11, U.9 et U.7. Pour rendre cette saison encore plus belle, l'équipe fanion a atteint les quart de finale de la coupe de la Haute Vienne, qui les a opposé au club de Feytiat évoluant en division honneur en ligue. Cette performance est à retenir dans l'histoire de notre club, car seul le gratin du football Haut-Viennois arrive à ce niveau de la compétition en général.

La municipalité de Saint-Auvent, ayant engagée une somme d'argent importante pour notre terrain, le club a décidé d'investir pour un montant de 2.600€ un système d'arrosage semi-automatique. Notre stade devra se reposer

pendant quelques mois, ce qui nous permettra d'avoir, une très belle aire de jeu à la rentrée 2015.

Devant cet état de fait, nous avons décidé avec l'accord de la Mairie de Saint-Laurent-sur-Gorre, d'aller s'entraîner et de jouer sur son terrain pour la saison complète.

visitez notre site internet pour toutes informations utiles :

<http://fcstauvent.club.sportsregions.fr>

Sylvie FAURE Présidente de l'association

FC Saint-Auvent / CS Feytiat



Comité des Fêtes de Saint Auvent

Président d'honneur : Bruno GRANCOING

Président actif : Jean Marie BARBOT

Vice-Président : Éric BRETEAU

Secrétaire : Aurélie GAUMER

Trésorier : Jean Pierre BOULESTEIX

Secrétaire adjoint : Bernard LAURENT

Trésorier adjoint : Sandrine COULON

Accompagnés d'une trentaine de membres actifs.

Les manifestations que nous avons organisées cette année se sont très bien passées et ont été appréciées :

- Pour Pâques, la décoration de la place de l'église avec des œufs décorés par l'école de Saint Auvent en association avec le Jumelage de Saint Laurent sur Gorre.
- Le 19 juillet était prévu une course cycliste qui a été annulée.
- Le 21 juin, sous un soleil radieux, a été organisé la 4^{ème} randonnée gourmande avec la participation de 400 personnes, ainsi que tous ceux qui se sont déplacés pour le traditionnel Feu de la Saint Jean accompagné de son Bal en plein air.
- Le 23 novembre, la soirée Louisiane (repas karaoké) qui attira 150 personnes, a été une soirée très agréable où chacun a montré ses talents de chanteur sans complexes.

Les dates à retenir pour 2015:

- Le 14 mars : Chorale à l'église.
- Le 20 juin : Chants M. Delasvergnas – M Barbot.
- Le 27 juin : 5^{ème} Randonnée gourmande et Feu de la Saint Jean



courant novembre : Soirée karaoké et repas.

ACCA Saint-Auvent

Nous sommes une Association Communale de Chasse Agréée, composée d'un bureau élu par ses membres. Nous avons actuellement 73 chasseurs membres sur un territoire de chasse de 3000 hectares. Nous avons obligation de laisser 10% minimum de ce territoire en réserve c'est-à-dire : zone où la chasse est interdite.

Pour chasser, il faut être détenteur du permis de chasser. Celui-ci peut s'obtenir dès l'âge de 15 ans et est composé de deux examens :

- Un examen théorique : le futur chasseur doit acquérir des notions sur la faune, la flore, la législation en vigueur, les différents types d'armes autorisées, les munitions et la sécurité.
- Un examen pratique : le futur chasseur apprend l'utilisation des armes en toute sécurité (démontage, remontage, chargement, déchargement et tir) et doit réaliser un parcours de chasse en situations réelles.

Dans notre département, le passage de l'examen est gratuit depuis deux ans.

La chasse est une passion, un sport, une détente mais aussi une pratique dans l'intérêt public. En effet, certains animaux peuvent être source de désagréments voire de danger pour l'Homme (transmission de maladies, dégâts matériels, ...).

La chasse au grand gibier se pratique en battue et elle est relativement récente du fait de l'augmentation des populations et des infrastructures:



Le chevreuil : sa population augmente d'environ 40% d'une année à l'autre. Il est par exemple responsable de dégâts sur les jeunes plans d'arbres. La Fédération de Chasse autorise un nombre de prélèvement maximal annuel pour trois ans.



Le sanglier : sa population peut augmenter de 100% d'une année à l'autre. Il est chassé quand il y a des dégâts sur les cultures, souvent à la demande des agriculteurs eux-mêmes.

Les cervidés : ils sont actuellement non présents sur notre commune. Ils sont chassés lorsqu'il y a des dégâts.



La chasse du petit gibier peut se pratiquer seul avec ou sans chien. Elle se pratique depuis des générations. Elle concerne les migrateurs (canards, pigeons, bécasses, ...), le lapin, le lièvre (son nombre est cependant limité par un plan de chasse : un par chasseur et 20 individus maximum par an. Sa chasse est interrompue dès le quota

atteint).

En raison de la prédation naturelle (renards, buses, ...) nous ne possédons plus de souches sauvages de faisans et de perdreaux. Des lâchers sont donc effectués.

La pratique de la chasse a également un rôle dans la régulation d'espèces nuisibles. Par exemple, le renard (porteur de la gale et autres maladies transmissibles à l'Homme) peut dévaster un poulailler entier en une nuit et cela plusieurs fois dans une même année. La corneille noire et le corbeau freux peuvent anéantir en une journée un champ de plans de blé ou de maïs obligeant ainsi l'agriculteur à ressemer.

La chasse doit se pratiquer dans un total respect de la nature. Des lois existent pour encadrer cette pratique qui est souvent une passion afin que chasseurs et non chasseurs puissent cohabiter de façon intelligente. Des animaux sont effectivement tués mais le but n'est pas de les faire souffrir : les armes et munitions utilisées sont adaptés pour éviter cela. La chasse participe à sa façon au maintien de l'équilibre de la nature.



Billard Club Val de Gorre

Le BILLARD CLUB VAL DE GORRE vous présente tous ses vœux pour cette nouvelle année 2015. L'association a été créée en 1996 à SAINT LAURENT/GORRE et depuis 2009, nous faisons partie de la commune de SAINT-AUVENT, Nous avons joué au Relais de la Pouge puis à l'Auberge de la Vallée de la Gorre et depuis cette année nous sommes dans la salle de la Prade où nous avons été accueillis par la commune (merci à ses dirigeants).

Le club a été affilié cette année à la FFB (Fédération Française de Billard), il est composé de 32 membres actifs et 24 joueurs dispatchés sur 3 équipes, nous disputons un championnat inter-régional (Haute-Vienne, Creuse, Charente) de Septembre à Mai, dans deux divisions différentes une équipe en division 1 et deux équipes en division 2, nous avons aussi la possibilité de faire des compétitions nationales dans toute la France.

Nous organisons quelques manifestations telles que des Tournois de Billard, Concours de Pétanque (prévu cette année date à définir) et notre grand Vide Grenier qui se déroulera le Jeudi 14 Mai dans les allées du château de SAINT-AUVENT, vous avez la possibilité de vous inscrire dès maintenant auprès de MANU au 05.55.48.13.40 ou 06.50.76.71.14.

Si vous êtes intéressés par la pratique du billard contactez moi au numéro ci-dessus ou venez nous voir tous les mercredis soirs à l'entraînement et vendredis soirs en compétition à partir de 20h à la salle de la Prade.

Pour tous renseignements, vous pouvez aussi nous rendre une petite visite sur notre site internet

www.billard-club-val-de-gorre.com .

Le président, Emmanuel Hortolary

HEBERGEMENTS

Gîtes ruraux :

« à l'école »

Cerné par un terrain de 4000m², on trouve en bordure du village l'ancienne école. Outre une habitation adjacente, elle comprend une grange et une petite dépendance.

Après quelques années de travaux sur la propriété, vous y trouverez deux gîtes et deux chambres d'hôte, la grange étant transformée en cuisine et salle à manger.

Vincent Willems

Tel : 05.55.00.57.86

info@a-lecole.com - www.a-lecole.com



« La Bécassière »,

Gîte de France 3 épis, pour 8 personnes.

Dans un terrain clos de 1200m², au calme, un gîte indépendant de 120m² confortable et charmant comporte un grand salon-séjour donnant sur une cuisine aménagée, quatre chambres et un coin lecture.

Liliane Godard

Tel : 06.40.24.28.44

liliane.godard91@orange.fr



« Le Maine Texier »,

M. et Mme Boyer Gilbert :

Gîte de France 3 épis, pour 6 personnes.

Maison indépendante de 112m², avec 3 chambres, située dans un hameau, à 100m d'un petit étang de pêche ombragé et à proximité d'une ferme.

Contact : Maison Régionale du Tourisme

30, cours Gay-Lussac

CS50095, 87003 Limoges Cedex 133

05.55.79.72.63 05.55.10.88.61

réservation : @vacanceshaute-vienne.com



« Ballot »,

M. et Mme Duris Alain :

Gîte de France 3 épis, pour 6 personnes.

Gîte de plain-pied aménagé dans une grange de 127m² ouvrant sur un terrain clos de 500m² en pelouse et terrasse couverte. Il comprend une grande pièce de vie de 60m² avec coin salon, un coin cuisine, trois chambres de 14m² ouvrant chacune sur l'extérieur par une porte fenêtre.

Marie-Laure et Alain Duris

Ballot

87310 Saint Auvent

05.55.48.10.91 – 06.03.54.91.44 – 06.82.46.20.52

huriac@wanadoo.fr



« Chez Monnerie »,

M. et Mme Roseblade :

Gîte de charme, 3 étoiles, pour 4 personnes.

Gîte rénové dans la plus pure tradition limousine avec un mélange de matériaux anciens et moderne, il vous apporte le confort, le luxe et la tranquillité au cœur de la vallée de la Graine dans le Parc Régional Périgord Limousin. Wi-fi et SPA sont à votre disposition.

M. et Mme Roseblade Frank et Carol

12 Chez Monnerie

87310 Saint Auvent

05.55.00.00.48

francis.roseblade@wanadoo.fr -

www.countrygite.com/www.gitealacampagne.com

« le bourg »

M. et Mme Grancoing Roland :

Loue gîte de 120m², au centre bourg de Saint Auvent, à partir de 200 € la semaine pour 5 personnes. Il comporte deux chambres, deux salles de bain, lave-linge, lave-vaisselle, Wi-Fi, jardinet.

M. et Mme Grancoing Roland et Nicole

05.55.02.50.36 – 06.23.37.07.73



« Rouffias »

M. Hodgkiss Paul :

Belle maison rénovée pour 4 personnes dans le village de Rouffias.

Elle est située dans le parc régional Périgord Limousin et offre des vacances uniques et idylliques au cœur d'une nature préservée. Elle comprend un séjour/salle à manger, une cuisine, une salle de bain/douche, une chambre double, un espace jardin clos et un parking.

M Hodgkiss Paul

24 Rouffias

87310 Saint Auvent

05.55.48.19.06 – 06.89.19.81.45

ruffiasrural@zolo.com - www.rouffiasgites.com

« Les Remparts »,

M et Mme Grancoing Bruno

gîte de France 2 épis, pour 5 personnes.

Gîte plein de charme aménagé à l'emplacement des anciens remparts d'un petit bourg de caractère. Il ouvre sur une vaste terrasse panoramique qui domine un vallon ombragé où coule le ruisseau du Goret. En rez de jardin ouvrant sur la terrasse : séjour, coin salon, kitchenette. Au niveau supérieur, en rez de chaussée : 1 chambre (1 lit 2 places, 1 lit bébé), hall d'entrée avec alcôve (1 lit 2 places), salle d'eau, WC. Chambre d'enfants : hauteur maxi 1.70m (2 lits 1 place). Chauffage électrique, lave-linge, TV, terrasse de 35m² avec salon de jardin, barbecue, jardinet clos, parking sur place. Animaux bienvenus.

reservation@vacanceshaute-vienne.com



« La Chaudière »

M. et Mme Bisson :

Gîte de France 3 épis, pour 5 personnes.

Liliane et Dominique Bisson seront ravis de vous accueillir dans leur gîte situé à la Côte de Saint Auvent.

M et Mme Bisson Dominique et Liliane

09.60.12.92.63 – 06.12.35.72.08



« La Foucaudie »,

M et Mme Grancoing Bruno

gîte de France 3 épis, pour 7 personnes.

Dans une ferme laitière, maison de caractère ouvrant sur une terrasse et un terrain clos indépendant. A 5km, étang de pêche

Rez-de-chaussée : séjour avec coin cuisine, salon avec poêle cheminée, 1 chambre (1 lit 2 places, 1 lit bébé, possibilité d'un 2nd sur demande), salle d'eau, WC. Etage : 1 chambre (2 lits 1 place), grand grenier aménagé en coin nuit (1 lit 2 places, 1 lit 1 place), salle d'eau avec WC. Chauffage central, lave-linge, lave-vaisselle, congélateur, TV, lecteur DVD, salon de jardin, barbecue, location de draps et forfait ménage en option. Animaux bienvenus.

reservation@vacanceshaute-vienne.com



« L'Age »

Mme Beyrand Solange

Gîte pour 5 personnes

Tél : 05 55 02 97 13 7,

allée du stade 87270 COUZEIX

Tél : 05 55 39 30 12



Point information Tourisme à la Maison de Païs

1, rue porte des remparts - 87310 Saint-Auvent

Tél. : 05 55 00 01 30 – 06 82 44

courriel : maison-de-pais87@orange.fr

Documentation et informations disponibles en libre service.

Mairie de Saint-Auvent

2, place de l'Église - 87310 Saint-Auvent

Contacts : tél : 05.55.00.00.82 / fax : 05.55.48.13.39

courriel : mairie.de.saint-auvent@wanadoo.fr

Ouverture au public

lundi - mardi : de 8h30 à 13h00 et de 14h30 à 17h30

mercredi : de 8h30 à 12h15

jeudi - vendredi : de 8h30 à 13h00 et de 14h30 à 17h30

samedi : de 8h30 à 11h00

Les samedis, dimanches et jours fériés vous pouvez contacter la Mairie au 05.55.00.00.82, un répondeur vous indiquera les services de garde.

Directeur de la publication : Bruno Grancoing

Responsable Commission communication : Annie Ducourtieux

Rédacteurs Commission communication : Annie Ducourtieux, Audrey Reimbault, Kévin Jousse, Romain Grand

Photos : Commune de Saint-Auvent,

Imprimé par : Maqprint 3, rue Edison St Junien tél : 05 55 43 07 70

ne pas jeter sur la voie publique